



Accusé de réception en préfecture
094-219400173-20251125-2025-177-DE
Date de télétransmission : 26/11/2025
Date de réception préfecture : 26/11/2025

PUBLIE LE

25 NOV. 2025

VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE



N°2025-177

Conseil municipal REGISTRE DES DÉLIBÉRATION SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt cinq, le dix neuf novembre à 20 heures 30 minutes le Conseil municipal de la Mairie de Champigny-sur-Marne convoqué le jeudi 13 novembre 2025 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans Salle du Conseil Municipal - 12 rue Louis Talamoni, sous la présidence de Laurent JEANNE Maire.

DÉROGATION MUNICIPALE AU PRINCIPE DU REPOS DOMINICAL 2026

Rapporteur : M. Michel DUVAUDIER

Présent(e)s :

M. JEANNE, Mme THIROUX, M. DUVAUDIER, Mme AMAR, Mme MUSSOTTE-GUEDJ, M. CHATAUD, Mme ARRON, M. DUBUS, Mme ABCHICHE, M. GOUPIL, Mme SAUSSEREAU, M. AKKOUCHÉ, Mme CARPE, M. BASTIN, Mme BERTRAND, M. NGANDE, M. PICOT, M. VIGUIÉ, M. GAUDIÈRE, M. LHOSTE, M. RIBEIRO, Mme DUVERGER, M. BOULAY, Mme PARLOUAR, Mme DEGAGER-PHALANCHERE, M. SLIMOVICI, Mme DE OLIVEIRA, M. PESSOA, Mme THÉOPHILE, Mme NGANDE, Mme CIPRIANO, M. FORHAN, Mme CAPORAL, M. FAUTRÉ, M. LURIER, Mme ADOMO, M. MAILLER, M. SY, Mme MASMOUDI-LAJNEF, Mme KEITA-GASSAMA

Absent(e)s et/ou excusé(e)s :

Mme GUILLAUME, M. SUDRE
M. LATRONCHE (donne procuration à Mme AMAR)
Mme BENAHMED (donne procuration à Mme CARPE)
Mme BENOLIEL (donne procuration à Mme MUSSOTTE-GUEDJ)
Mme SAILLAND (donne procuration à Mme DUVERGER)
Mme DONATIEN (donne procuration à Mme ARRON)
M. BARON (donne procuration à M. GOUPIL)
M. TITOV (donne procuration à Mme CAPORAL)

Secrétaire de séance : M. BASTIN

Nombre de membres en exercice : 49
Nombre de membres présent(e)s : 40
Nombre de procurations : 7
Nombre de votant(e)s : 47

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou son affichage ou sa notification aux intéressés ainsi qu'à sa transmission au représentant de l'état. La juridiction administrative territorialement compétente peut être saisie par l'application « Télerecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr



Le Conseil municipal,

Vu la Loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques,

Vu le Code du Travail et notamment ses articles L.3132-26, L.3132-27 et R.3132-21,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-21 dernier alinéa et L.2121-33,

Vu l'arrêté du 27 mai 2019 fixant les dates et heures de début des soldes pour chaque année ainsi que leur durée en application de l'article L. 310-3 du code de commerce,

Vu les demandes de plusieurs commerçants campinois visant à obtenir une dérogation au principe du repos dominical des salariés pour certains dimanches de l'année 2026,

Vu l'information faite le 23 juin 2025 et le 19 août 2025 aux principales organisations professionnelles de salariés et d'employeurs (MEDEF – CGC – CFCT – CFDT – FO – CGT) de la liste des douze dimanches concernés par la dérogation pour l'année 2026.

Vu l'information faite le 23 juin 2025 à la Chambre de Commerce et d'Industrie départementale du Val-de-Marne ainsi qu'à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne,

Vu l'information faite le 23 juin 2025 à la Métropole de Grand Paris,

Dans le cadre des consultations menées auprès de l'ensemble des organisations professionnelles représentatives en date du 23 juin 2025, le MEDEF a exprimé un avis favorable à ces propositions.

Dans le cadre des consultations menées auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie départementale du Val-de-Marne qui a exprimé un avis favorable à ces propositions en date du 07 juillet 2025 .

Dans le cadre des consultations menées auprès de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne qui a exprimé un avis favorable à ces propositions en date du 08 juillet 2025.

Vu l'avis de la 2^{ème} commission, Aménagement du territoire et Développement urbain - Politique du logement et Amélioration de l'habitat - Développement économique - Emploi - Insertion - Economie solidaire - Commerce et marchés aux comestibles - Artisanat - Tourisme, émis lors de sa séance du 1^{er} octobre 2025;

Vu l'avis de la 1^{ère} commission Finances - Affaires générales - Marchés et Achats Publics - Personnel Communal - Formation du personnel - Handicap - Nouvelles technologies émis lors de sa séance du 30 septembre 2025 ;

Considérant les nouvelles dispositions issues de la loi du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques qui donne aux communes la faculté de déroger au principe du repos dominical dans la limite de douze dimanches par an,

Considérant l'obligation d'arrêter la liste des dimanches concernés et de la soumettre à l'avis du Conseil Municipal,

Considérant la nécessité d'obtenir l'avis conforme de La Métropole du Grand Paris saisie le 23 juin 2025,

Après en avoir délibéré,

ARTICLE 1 : ÉMET un avis favorable à la liste ci-jointe de douze dérogations établies par secteurs d'activité pour l'année 2026, aux règles du repos dominical.

ARTICLE 2 : ACCORDE aux commerces de détail implantés sur le territoire communal, l'autorisation d'ouvrir leurs établissements les dimanches proposés, sous réserve d'obtenir un avis conforme de la Métropole du Grand Paris.

ARTICLE 3 : AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes qui seraient la suite ou la conséquence de la présente délibération.

à la majorité,

39 votes pour,

M. Laurent JEANNE, Mme Aurore THIROUX, M. Michel DUVAUDIER, Mme Sophie AMAR, M. Patrice LATRONCHE, Mme Catherine MUSSOTTE-GUEDJ, M. Alain CHATAUD, Mme Christine ARRON, M. Philippe DUBUS, Mme Sabrina ABCHICHE, M. Grégory GOUPIL, Mme Tatiana SAUSSEREAU, M. Saphir AKKOUCHÉ, Mme Geneviève CARPE, M. Wilfrid BASTIN, Mme Delphine BERTRAND, M. Léon NGANDE, Mme Jacqueline BENAHMED, M. Yohann PICOT, M. Yann VIGUIÉ, M. Bernard GAUDIÈRE, M. Philippe LHOSTE, M. Henrique RIBEIRO, Mme Raymonde DUVERGER, M. Philippe BOULAY, Mme Marie PARLOUAR, Mme Mylène BENOLIEL, Mme Evelyne SAILLAND, Mme Muriel DEGAGER-PHALANCHERE, Mme Didière DONATIEN, M. David SLIMOVICI, Mme Cristina DE OLIVEIRA, M. Franck BARON, M. Tony PESSOA, Mme Céline THÉOPHILE, Mme Emmanuelle NGANDE, Mme Isabel CIPRIANO, M. Jean-claude FORHAN, Mme Caroline ADOMO

6 votes contre,

Mme Chrysis CAPORAL, M. Christian FAUTRÉ, M. Jean-Jacques MAILLER, M. Mamadou SY, Mme Hala MASMOUDI-LAJNEF, M. François TITOV

2 abstentions,

M. Yvon LURIER, Mme Fily KEITA-GASSAMA



M. Laurent JEANNE

Maire de Champigny-sur-Marne
Conseiller régional d'Ile-de-France



La secrétaire de séance

M. Wilfrid BASTIN